

## PROGRAMME DE FORMATION

### THEMATIQUE : Formation Initiale SSCT des Membres du Comité Social et Economique (CSE)

*Cette formation sera adaptée en fonction de la taille de l'entreprise, des caractéristiques de la branche professionnelle et des accords d'entreprise.*

**NIVEAU :** Débutant

**TYPE D'ACTION :** Formation professionnelle

**TARIFS :** Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

**DELAI D'ACCEPTATION :** Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

**DUREE :** Cinq journées, soit 35 heures de formation.

**LIEU :** Dans nos locaux, à Saint Laurent du Var

**PUBLIC :** Les membres élus du comité social et économique lors de leur premier mandat.

**ACCESSIBILITE HANDICAPE :** Conditions d'accueil et d'accès au public en situation d'handicap.

**EFFECTIF :** de 3 à 10 personnes.

**PRE-REQUIS :** Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

**INTERVENANTS :** Formateur en législation sociale et sécurité santé au travail.

### OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION :

L'objectif général de cette formation est de transmettre les éléments nécessaires aux membres élus pour développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels. Leur apporter les méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

### CONTENU DE LA FORMATION :

#### 1<sup>ère</sup> JOURNEE :

#### Matin

- **Accueil des stagiaires, présentation du programme de stage**  
**Tour de table, présentation du formateur et des stagiaires, fonctions des stagiaires au sein du CSE et de l'entreprise**
- **Le Rôle et les missions du CSE :**
  - Economique
  - Délégués du personnel
  - SSCT (Santé Sécurité Conditions de Travail)
- **Fonctionnement :**
  - PAP (Protocole d'Accord Préfectoral) et RI (Règlement Intérieur)
  - Mandat
  - Réunions : ordinaires, extraordinaires, préparatoires

- Obligation de discrétion
- ODJ
- Convocation
- PV / Compte rendu
- Lieu des réunions : En Visio ou pas
- Titulaires et suppléants

### **Après-midi :**

- **Les Moyens :**
  - Crédit d'heures
  - Local et affichage
  - Formation SSCT (Santé Sécurité Conditions de Travail)
  - Protection des membres
  - Moyens juridiques : Personne morale qui peut ester : délit d'entrave
  - Droit d'alerte / Droit de retrait
  - Circuler / se déplacer dans l'entreprise
  - Communiquer avec les salariés
  - Expertises
  - Avoir tous les indicateurs et documents SSCT fournis par la direction

**Conclusion de la première journée : Débriefing, restitution – Synthèse des tâches à réaliser.**

### **2<sup>ème</sup> JOURNEE :**

#### **Matin :**

- **Les enjeux de la prévention**
  - Juridique : Contexte, règles juridiques, responsabilités, obligations
  - Economique et financier
  - Social et humain
- **La sinistralité**
  - AT (arrêts de travail) / MP (Maladies professionnelles)
- **Définitions AT (arrêts de travail) / MP (Maladies professionnelles) / trajet / Presqu'AT**
- **Les acteurs en prévention**
- **Les documents en Santé et Sécurité au Travail**

#### **Après-midi :**

#### **L'évaluation des risques :**

- DUERP (Document unique) – réglementation
  - Méthode
  - Les différents risques (INRS)
  - Etude d'un risque majeur
  - Etude sur une situation réelle de travail : Situation de travail dangereuse
  - Différence entre un Danger et un Risque
- **Proposer des actions de prévention**

**Conclusion de la deuxième journée : Débriefing, Synthèse des connaissances acquises.**

### **3<sup>ème</sup> JOURNEE :**

#### **Matin :**

- **Etude d'un risque spécifique liés à l'activité**  
**Partie théorique :**
  - Les TMS (Troubles Musculosquelettiques) – Les lombalgies
  - Le risque électrique - Le bruit

- Les ambiances thermiques
- L'éclairage des lieux de travail
- La manutention manuelle des charges
- Les produits dangereux...

**Partie pratique : Etude de cas**

**Après-midi :**

- **Etude des RPS (Risques Psychosociaux)**  
Partie théorique  
Partie pratique : Etude de cas
- **Les différentes formations possibles en prévention sécurité**

**Conclusion de la troisième journée, synthèse.**

**4<sup>ème</sup> JOURNEE :**

**Matin :**

- **Visite pédagogique de service (si formation en entreprise)**
- **Identification et sélection des risques**
- **Utilisation des documents SSCT (Santé Sécurité Conditions de Travail)**
- **Proposition d'amélioration du poste de travail**

**Après-midi :**

- **Etude d'évaluation des risques en fonction du secteur d'activité**

**Synthèse de la journée – Questions réponses**

**5<sup>ème</sup> JOURNEE :**

**Matin :**

- **Enquête AT (Accident du travail) :**
  - Etude AT entreprise
  - Méthode enquête AT
  - Proposition d'actions d'amélioration
  - Argumenter les propositions
- **S'organiser au sein du CSE pour l'enquête**

**Après-midi :**

- **Cas pratique / jeux de rôle**

**Conclusion de la cinquième journée, synthèse – Bilan – quizz**

**LES METHODES PEDAGOGIQUES :**

Valoriser les connaissances existantes de chaque participant. Construire sur la dynamique créée par le groupe.

En développant le lien social avec des exercices interactifs et des débriefings, les participants optimisent les temps d'échanges et de partages d'expériences. On apprend autant des expériences et des questions des autres participants que du formateur. Il est donc important de privilégier l'interactivité et les échanges. Les ateliers en sous-groupe, les débats qui sont organisés sur un thème du programme illustrent l'impact de ce choix pédagogique. L'aller-retour « théorie et pratique » est la modalité choisie.

Créer les bons outils pour chaque participant, avec des plans d'actions, des grilles d'analyse, des documentations spécifiques à leur activité, qui permettent d'individualiser la formation et préparer le retour en entreprise.

Accompagner l'apprenant après sa formation par mail ou par téléphone. Tous nos stagiaires sont invités à prendre contact avec nous si besoin. (Questions diverses, cas concrets, textes juridiques...). Une synthèse est effectuée à chaque fin de journée, une synthèse générale est effectuée au bout des trois jours à l'aide d'un quizz.

## LA SANCTION DU STAGE :

Délivrance d'une ATTESTATION DE STAGE et d'une fiche d'évaluation des connaissances acquises au cours de ce dernier.

## LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

**Évaluation pédagogique** : au cours de la formation, des évaluations formatives au travers de questionnaires et de mises en pratique sont réalisées.

**Évaluation pédagogique finale** : à l'issue de la formation, chaque stagiaire est soumis à un test final permettant de vérifier les compétences, connaissances et savoir-faire acquis durant le stage.

**Évaluation de satisfaction « à chaud »** : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

**Évaluation de satisfaction « à froid »** : un mois après la formation, le stagiaire a la possibilité de formuler son ressenti sur la formation, son efficacité, son bien-fondé avec un regard plus objectif, riche d'un mois d'expérience nouvelle. L'analyse de ces retours nous permet d'améliorer sans cesse nos formations et de les adapter au plus proche du besoin de nos clients.

## LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Tous nos intervenants ont leur matériel pédagogique (ordinateur, vidéo projecteur) lorsqu'ils se déplacent.

### Sur site :

- ✓ Une salle de réunion adaptée à la réalisation D'études de cas.
- ✓ Un écran (pour visionner un diaporama)
- ✓ Un paper-board

### Dans nos locaux :

- ✓ Nos locaux sont équipés de manière à assurer le bon déroulement de toute formation.
- ✓ Une machine à café ainsi que du thé sont gracieusement mis à la disposition de nos stagiaires.

